



# Géorgie : les enjeux de pouvoir de l'hystérie globaliste contre la loi adoptée sur les agents étrangers

Par [Karine Bechet-Golovko](#)

Région : [Russie et CEI](#)

Mondialisation.ca, 21 mai 2024

[Russie politics](#)

Malgré les pressions internationales et l'activation des mécanismes d'ingénierie sociale, le 14 mai Parlement géorgien a adopté la loi sur les agents étrangers. Immédiatement, la présidente géorgienne annonce son veto, les Etats-Unis parlent de sanctions personnelles contre ces salauds de souverainistes et d'une possible « aide militaire » contre la Russie. Personne ne cache les motifs réels de cette condamnation globaliste : *dans le cadre du conflit de mode de gouvernance, qui se déroule aujourd'hui, il faut contrôler le pays de l'intérieur, surtout avant les prochaines élections d'octobre*. Et sans le contrôle non affiché des ONG et des médias, cela sera beaucoup plus difficile.

## POLITICO

[raine](#) [Israel-Hamas war](#) [Farmers' protests](#) [Newsletters](#) [Podcasts](#) [Poll of Polls](#) [Policy news](#) [Events](#)

NEWS > FOREIGN AFFAIRS

### US to consider major military, trade package to Georgia if anti-democratic drift reversed

Incentives would push South Caucasus country to guarantee free elections following outrage over the government's Kremlin-style "foreign agent" bill.

SHARE



Le 14 mai, alors que les occidentaux mettent leurs activistes dans les rues de Tbilissi avec des drapeaux européens, parfois même ukrainiens mais rarement géorgiens, les parlementaires ont adopté la loi sur les agents étrangers, qui oblige les ONG et les médias recevant plus de 20% de financement étranger à se déclarer comme agent étranger, sans pour autant entraver ni interdire leur activité. Simplement ils devront agir en toute *transparence*.

Et c'est ici le problème fondamental : si ces ONG et ces médias agissent ouvertement au nom de leurs sponsors américains ou européens, ils perdront de leur influence sur la population - et les USA et l'UE leur soft power - car les gens verront quels intérêts ces organes défendent. En plus de ce problème stratégique, un autre, plus tactique, est celui de la garantie des « bons résultats » aux prochaines élections du 26 octobre.

La présidente franco-géorgienne Zourabichvili a déposé le 18 mai son [veto](#) contre le texte de loi, qui pourra être dépassé par un vote à la majorité simple des parlementaires. L'acte est donc symbolique, comme elle le reconnaît elle-même.

De leur côté, les [Etats-Unis](#) prévoient d'adopter des sanctions individuelles :

Les États-Unis imposeront des sanctions personnelles aux dirigeants de la Géorgie si la démocratie est sapée dans le pays.

C'est ce qu'a déclaré le secrétaire d'État adjoint américain aux Affaires européennes et eurasiennes, James O'Brien, lors d'une conférence de presse à Tbilissi.

*Quelle atteinte à la démocratie peut-il y avoir par le simple fait d'exiger une transparence financière des acteurs de la société civile ?* Aucune, puisque justement la transparence financière garantit la sincérité de la vie politique d'un pays, elle est une des garanties de l'état de droit et de la démocratie. Mais elle va à l'encontre de la gouvernance globale, qui est, comme chacun le sait, au-dessus des principes démocratiques - et incompatible avec eux.

La présidente géorgienne a donné une interview d'une honnêteté étonnante au média européeniste [Euractiv](#), que je vous enjoint à lire - entre les lignes, bien sûr.

Nous apprenons ainsi, qu'il s'agit de, je cite :

« une tentative évidente d'intimider les organisations non gouvernementales de la société civile à un moment très sensible pour nous, juste avant les élections du 26 octobre.

L'objectif est d'autant plus clair lorsque l'on sait que ces organisations non gouvernementales seront impliquées dans l'observation des prochaines élections. »

Donc, le premier problème est celui de la préparation des élections. Manifestement, sur le mode ukrainien de 2004 (celui de la Révolution orange sous l'égide de l'OSCE), les ONG étrangères devaient délégitimer les élections si les résultats reportaient au pouvoir les forces souverainistes géorgiennes et ouvrir grande les portes d'une énième « révolution nationale », cette forme classique d'ingérence globaliste pour reprendre les rênes du pouvoir dans un pays, quand les mécanismes institutionnels ne sont pas suffisants et qu'il faut donc briser dans la rue les institutions politiques.

C'est d'ailleurs, ce qui est précisé à la phrase suivante :

Ce projet de loi modifie les termes de notre relation avec nos partenaires et amis occidentaux, car il les considère comme des agents subversifs et des

révolutionnaires qui tentent de renverser le gouvernement actuel. Il vise ces mêmes organisations qui ont construit ce pays depuis notre indépendance, en soutenant le processus démocratique, l'agriculture, l'éducation et la santé.

L'histoire a montré le rôle joué par les ONG dans les mécanismes de renversement de pouvoir dans l'espace post-soviétique. Mais allant plus loin, la présidente géorgienne reconnaît que tout le système géorgien actuel a été constitué à l'étranger ... Un peu plus loin, elle déclare d'ailleurs que presque tous les politiciens géorgiens ont, d'une manière ou d'une autre, collaboré avec les organisations américaines ou européennes ...

*Quelle belle indépendance ... La Géorgie est ainsi devenue en trente ans indépendante ... de son peuple. Ce peuple, qui tente grâce à ses députés, de reprendre les rênes du pouvoir. Ce qui effectivement est inacceptable dans ce système globaliste et, comme le dit cette fois-ci avec justesse Zourabichvili, cette volonté de souveraineté éloigne la Géorgie de l'UE. Ces deux systèmes sont incompatibles, car aucun pays ne peut garder sa souveraineté au sein de l'UE.*

Les [Etats-Unis](#) jouent d'ailleurs cartes sur table : si la Géorgie abandonne cette ligne étatiste, les autorités américaines sont prêtes à discuter d'un programme d'aide économique ... et *militaire*. Il s'agit bien sûr de reprendre en main la Géorgie et de la diriger contre la Russie, sous le slogan de la « protection contre l'agression russe ».

« Il mandaterait également les responsables pour développer un programme de soutien militaire à la Géorgie comprenant « la fourniture d'équipements de sécurité et de défense parfaitement adaptés à la défense territoriale contre l'agression russe et des éléments concomitants de formation, de maintenance et de soutien aux opérations ». »

L'intérêt serait alors d'ouvrir de nouveaux fronts, dans ce combat des Atlantistes contre la Russie, en développant la présence militaire américaine en Géorgie sous prétexte de la fameuse « agression russe ».

**L'enjeu est clair : soit la Géorgie arrive à défendre sa souveraineté et elle a une chance d'éviter d'être une nouvelle Ukraine, soit elle abandonne et elle disparaît selon le même processus ukrainien de transformation du pays en front.**

***PS : Nous apprenons également que depuis quelque temps, la Slovaquie prépareit elle aussi un projet de loi sur les agents étrangers. Sera-t-il encore d'actualité après la tentative d'assassinat de son Premier ministre ?***

Karine Bechet-Golovko

La source originale de cet article est [Russie politics](#)  
Copyright © [Karine Bechet-Golovko](#), [Russie politics](#), 2024

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)